

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

#### Arrêté du 4 février 2021 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif

NOR : SSAA2102451A

Le ministre des solidarités et de la santé,

Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L. 314-6 et R. 314-197 à R. 314-200 ;

Vu l'arrêté du 30 octobre 2020 relatif à l'agrément de certains accords de travail applicables dans les établissements et services du secteur social et médico-social privé à but non lucratif ;

Vu les avis de la Commission nationale d'agrément, mentionnée à l'article R. 314-198, en date du 21 janvier 2021 ;

Vu les notifications en date du 4 février 2021,

Arrête :

**Art. 1<sup>er</sup>.** – Sont agréés, sous réserve de l'application des dispositions législatives ou réglementaires en vigueur, à compter de la date prévue dans le texte ou, à défaut, de la date de publication du présent arrêté au *Journal officiel* de la République française, les accords collectifs de travail et décisions suivants :

#### A. – Accords de branche et conventions collectives nationales

##### I. – Branche de l'aide à domicile

Avenant n° 45/2020 du 24 septembre 2020 relatif à la mutualisation du régime de prévoyance

##### II. – Convention collective Croix-Rouge française

Accord collectif du 7 janvier 2021 relatif au télétravail

#### B. – Accords d'entreprise et décisions unilatérales

##### I – UDAF de la Corrèze, 19000 Tulle

Accord collectif du 20 octobre 2020 relatif au congé supplémentaire pour enfants malades

##### II. – Association Les 7 Sources, 63410 Loubeyrat

Décision unilatérale du 22 décembre 2020 relative à la transposition de l'indemnité forfaitaire « Ségur de la Santé »

##### III. – Association ACPPA, 69340 Francheville

a) Décision unilatérale du 3 décembre 2020 relative à la transposition de l'indemnité forfaitaire « Ségur de la Santé »

b) Avenant n° 15 du 30 novembre 2020 relative à des mesures salariales et indemnitaires

##### IV. – COALLIA, 75012 Paris

Décision unilatérale du 5 août 2020 relative au versement d'une prime exceptionnelle en faveur du pouvoir d'achat

##### V – Branche Mutualité (ANEM), 75600 Paris

Accord d'entreprise du 3 décembre 2020 relatif à la transposition de l'indemnité forfaitaire « Ségur de la Santé »

## VI. – AUDACIA, 86000 Poitiers

Accord partiel du 26 mai 2020 relatif à la négociation annuelle obligatoire

## VII. – ADAPEI 91, 91940 Les Ulis

Décision unilatérale du 3 juillet 2020 relative au versement d'une prime exceptionnelle en faveur du pouvoir d'achat

**Art. 2.** – Ne sont pas agréés les accords collectifs et décisions unilatérales de travail suivant :

## I. – Association L'Elan Retrouvé, 75009 Paris

Accord d'entreprise du 18 novembre 2020 relatif à la transposition de l'indemnité forfaitaire « Ségur de la Santé ».

**Art. 3.** – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 4 février 2021.

Pour le ministre et par délégation :  
*La directrice générale de la cohésion sociale,*  
V. LASSERRE

*Nota.* – Le texte des accords cités à l'article 1<sup>er</sup> (A) ci-dessus sera publié au *Bulletin officiel* Santé protection sociale – solidarités disponible sur les sites intranet et internet du ministère des solidarités et de la santé.